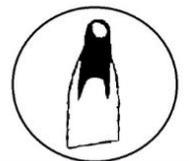




# CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DU 31 LONGUE DISTANCE

LE 06/02/2022  
À PORTET-SUR-GARONNE

**Compétition à huis-clos**





# Championnat Départemental Longue distance du 31



**Date :** Dimanche 06 Février 2022

**Lieu :** Piscine Portet sur Garonne

**Adresse :** 7 Av. Salvador Allende  
31120 Portet-sur-Garonne

**Contact :**

*Mail Commission Sportive :*

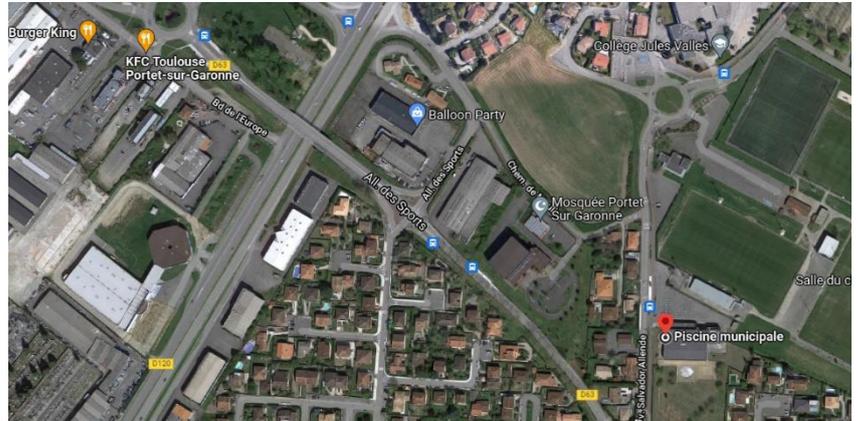
[Commissionsportive@muretsauvetage.fr](mailto:Commissionsportive@muretsauvetage.fr)

*Téléphone :* 06 61 98 16 37

*Mail Coach :*

[Coach@muretsauvetage.fr](mailto:Coach@muretsauvetage.fr)

*Téléphone :* 06 33 44 39 79



## Description :

**Compétition ouverte aux catégories :** Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, et Masters

Championnat Départemental Haute Garonne

Compétition qualificative pour les championnats régionaux, N2, N1 et Rescue.

*La compétition est réservée en **priorité aux structures du département**. L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter les structures extérieures au département au-delà de 100 nageurs.*

## Classement et Récompenses :

Un classement par catégorie (Dames et Messieurs) au classement général de la compétition.

Un prix aux 3 meilleurs (e)s sauveteurs du département (Dames et Messieurs) par catégorie au classement général afin d'élire les champions départementaux.

## Inscription et information :

Date limite d'inscription : **02 Février 2022 à 14h**, Aucune inscription ne sera possible après cette date

Les droits d'inscription sont de 10 euros par club et 5 euros par sauveteur ;

Ils seront réglés à l'ordre du CSSM avant le début des épreuves.

Accès à tous les licenciés FFSS à partir de la catégorie MINIMES.

Chaque club devra présenter un officiel pour cinq sauveteurs.

*L'organisation se réserve le droit de modifier les informations contenues dans ce document et préviendra les différents clubs le cas échéant.*

*Le repas pour les officiels est pris en charge par l'organisation.*

**Attention : Pour le bon déroulé de la compétition, chaque club est tenu de venir avec :  
1 mannequins Orange +1 Mannequin Dummy et une Bouée tube**

<b>Programme de la Journée</b>			
<b>Matin</b>		<b>Après-midi</b>	
<b>7h30</b>	Ouverture des portes et début de l'échauffement	<b>13h00*</b>	Ouverture des portes et début de L'échauffement
<b>8h15</b>	Réunion des officiels et heure limite pour la déclaration des forfaits.	<b>13H30</b>	Réunion des officiels et heure limite pour la déclaration des forfaits.
<b>8h15</b>	Evacuation du bassin	<b>13h45*</b>	Evacuation du bassin
<b>8h30</b>	Début de la compétition.	<b>14h00*</b>	Début de la compétition.
<b><u>Ordre des épreuves :</u></b>		<b><u>Ordre des épreuves :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>50m Mannequin Femmes / Hommes</b></li> <li>- <b>100m Combiné Femmes / Hommes</b></li> <li>- <b>200m SLS Femmes / Hommes</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>200m Obstacles Femmes / Hommes</b></li> <li>- <b>100m Bouée tube Femmes / Hommes</b></li> <li>- <b>100m Mannequin palmes F/H</b></li> </ul>	

*\*Les horaires de l'après-midi seront éventuellement modifiés en fonction de l'heure de fin de la matinée*

### **Protocole Sanitaire :**

Seuls pourront accéder à notre compétition, les compétiteurs, officiels, 2 accompagnateurs (coachs inclus) maximum par club.

Espace restreint aucun public ne pourra accéder dans l'enceinte.

- CONTROLE DU PASS SANITAIRE A L'ENTREE

16 ans et + : Pass'Vaccinal valide, 12 – 15 ans : Pass sanitaire valide : accès autorisé et remise signe distinctif (Bracelet ou tatouage décalcomanie) à conserver toute la durée de la compétition.

Si non valide : accès refusé

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le centre aquatique. Il ne peut être enlevé que par le compétiteur lorsqu'ils arrivent au niveau du plot de départ et doit être remis immédiatement à l'issue de la course. Le non-respect du port du masque pourra entraîner l'expulsion du contrevenant.

- L'ACCES AU BASSIN

Les compétiteurs et entraîneurs doivent obligatoirement se changer dans les vestiaires.

L'entrée sera régulée par l'organisateur.

L'accès au bassin se fait obligatoirement en tenue de bain ou en tenue spécifique pour le bassin (les chaussures autres que les chaussures de bassin sont interdites).

### **Restauration**

Il n'y aura pas de buvette sur place.

Les compétiteurs : Merci de se munir d'un pique-nique. Une recherche de salle à proximité est en cours. Nous communiquerons l'information aux Clubs dès que possible.

Officiels : Repas prévu et pris en charge par l'organisation dans une salle à proximité (si possible selon arrêté préfectoral)

Le contexte sanitaire évoluant rapidement, nous ne manquerons pas de communiquer toute modification aux clubs et aux différentes instances concernées.